

ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES : MOBILISEZ-VOUS AUX CÔTÉS DE L'UNSA

25 NOVEMBRE 2026

Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes

Propos sexistes, gestes imposés, harcèlement, agressions sexuelles. Ces violences touchent tous les métiers, dans le privé comme dans la fonction publique. L'UNSA agit pour les prévenir et accompagner les victimes.

Violentomètre UNSA

Quelques chiffres

30 %	des salariées ont déjà subi un harcèlement ou une agression sexuelle au travail.
70 %	de ces victimes déclarent n'en avoir jamais parlé à leur employeur.
9 %	des viols ou tentatives de viol ont lieu au travail.

Les revendications de l'UNSA

- **Former tous les personnels.** Former l'encadrement quel que soit l'effectif et donner aux référent·es du temps, des moyens et une protection.
- **Négocier des mesures obligatoires.** Évaluer les risques, mettre en place un dispositif de signalement, garantir des enquêtes impartiales et protéger victimes et témoins.
- **Protéger l'emploi et le salaire.** Accorder des absences rémunérées, des aménagements et une protection contre le licenciement, y compris face aux violences conjugales.
- **Faire appliquer les obligations.** Renforcer l'inspection du travail et sanctionner les employeurs qui manquent à leurs obligations.

Victime ou témoin au travail ?

Contactez votre équipe syndicale UNSA ou les référent·es de votre lieu de travail. Le 25 novembre, rejoignez les mobilisations près de chez vous.